



## **PRÉFET DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bourges, le jeudi 08 avril 2021

## **CRÉATION DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DES SOLIDARITÉS ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DU CHER**

La réforme de l'organisation territoriale de l'État engagée il y a quelques mois se poursuit. Elle vise, notamment par la réorganisation du réseau déconcentré de l'État, à une plus forte proximité avec les usagers, en privilégiant l'échelon départemental, pour la mise en œuvre des politiques prioritaires du Gouvernement.

Afin de poursuivre cet objectif, ont été créées au 1er avril 2021, dans tous les départements métropolitains, hors Paris et petite couronne, de nouvelles entités départementales interministérielles : les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et les directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).

Rattachées au ministère de l'Intérieur, en association avec les ministères concernés, ces nouvelles directions et leurs personnels sont placés sous l'autorité du préfet de département. L'action de l'État dans le Cher est ainsi renforcée au profit des usagers.

L'inspection du travail conserve son système d'organisation et sa hiérarchie propre.

Dans le contexte de la crise sanitaire, ce regroupement permet d'établir un véritable service public de l'insertion à l'emploi qui couvrira : l'insertion sociale et professionnelle (service public de l'insertion et de l'emploi [IME]) ; l'hébergement et l'accès au logement (service public de la rue au logement) ; la politique de la ville.

Dans le Cher, la DDETSPP regroupe 78 agents répartis dans 7 services et contribue à la mise en œuvre des politiques publiques au cœur de la vie quotidienne des citoyens. La DDETSPP assure notamment : le déploiement des politiques publiques d'insertion sociale, d'intégration, de développement de l'emploi, d'accès et d'effectivité des droits, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'accès et du maintien dans l'emploi, du travail, d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques, de la politique de la ville, d'égalité homme-femme, de protection du consommateur, de sécurité sanitaire, de protection animale et environnementale, ainsi que la territorialisation des stratégies transversales prioritaires dans les domaines de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi.

### **Contact presse**

### **Bureau de la représentation de l'État et de la communication**

Tél : 02 48 67 18 18  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX

La DDETSPP conduit son action au quotidien avec un riche écosystème de partenaires :

- **acteurs du service public de l'emploi**
- collectivités territoriales, Pôle emploi, missions locales, Cap emploi, Caisse d'allocations familiales, associations,...
- **acteurs du territoire impliqués dans l'hébergement et l'accès au logement**
- collectivités, bailleurs, associations,...
- **acteurs socio-économiques**
- partenaires sociaux, branches professionnelles, entreprises, chambres consulaires, acteurs du champ de la santé-sécurité au travail, acteurs de l'accès au droit, opérateurs de compétences,...
- **partenaires sociaux**
- **acteurs de la politique de la ville**
- habitants, conseils citoyens, associations, entreprises, bailleurs sociaux, collectivités, autres acteurs institutionnels,...

**Au niveau régional** est créée parallèlement la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), regroupant les missions et personnels de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et de la Direction régionale de la cohésion sociale (DRCS).

Cette direction devient l'interlocuteur régional privilégié des entreprises et des acteurs socio-économiques (entreprises, salariés, partenaires sociaux et territoriaux, demandeurs d'emploi, associations, consommateurs...).

**Ce nouveau réseau porte l'ensemble des missions et des expertises des DRCS et DIRECCTE et reste pleinement mobilisé pour accompagner les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire que connaît le pays depuis plus d'un an.**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

**Contact presse**  
**Bureau de la représentation de l'État**  
**et de la communication**

Tél : 02 48 67 18 18  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX